

ESSMS : les indicateurs et tableaux de bord économiques et financiers

Une journée de formation à distance

lundi 16 janvier 2023 de 9h30 à 17h00

Une journée pour étudier en détail les grands indicateurs indispensables au pilotage économique et financier des ESSMS.
Les principaux tableaux de bord regroupant ces indicateurs seront remis aux participants sous forme de fichiers Excel.

Les participants

Les ESSMS et leurs organismes gestionnaires.
Les autorités de contrôle et tarification.

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

Les utilisations d'indicateurs et tableaux de bord dans le contrôle de gestion d'un ESSMS

Les notions d'indicateur "économique" et d'indicateur "financier".
Les différentes procédures et démarches nécessitant le recours à des tableaux de bord.

Les grands indicateurs : définitions et règles de calcul

Les indicateurs caractérisant l'exploitation.
Les indicateurs de liquidité.
Les indicateurs d'endettement et d'autonomie financière.
Les indicateurs relatifs au patrimoine immobilier et mobilier.
Les principaux ratios de coût.
Les indicateurs de suivi et analyse de l'activité.
Les indicateurs relatifs aux frais de personnel et à la masse salariale.

Les regroupements d'indicateurs dans des tableaux de bord

Les différents besoins en tableaux de bord, en fonction des domaines à suivre, des procédures et des destinataires.
Exemples de tableaux de bord élaborés avec Excel.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

ESSMS : les indicateurs et tableaux de bord économiques et financiers

lundi 16 janvier 2023 de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 595 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **e-mail de confirmation** et une **facture (au format pdf) valant convention de formation simplifiée**.

La facture est payable à réception par les organismes de droit privé et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription confirmée est définitive mais le remplacement d'un participant peut être demandé.

Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la plate-forme de vidéo-conférence

Chaque participant inscrit recevra un **courriel d'invitation** comportant un **lien hypertexte d'accès à la formation**.

Des courriels de rappel lui seront adressés quelques heures et quelques minutes avant le début du séminaire.

Organisme-client

Dénomination	<input type="text"/>
Adresse postale	<input type="text"/>

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail	<input type="text"/>		
Prénom et Nom	<input type="text"/>		
Service	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants (___) x 595 Euros = _____ €

Fait à Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet